



Réunion des présidents de la branche Agrotec Suisse 2024

Tirer à la même corde !

Le 22 mars, les présidents de la branche d'Agrotec Suisse se sont réunis à Olten pour leur échange d'informations annuel. Un programme complet avec des exposés et des présentations intéressants attendait les participantes et participants. Pour la première fois, une « table ronde » a été organisée après l'assemblée.

« À une époque où la branche connaît des changements dynamiques et où le monde évolue rapidement, il est essentiel de tirer à la même corde et de relever ensemble les défis. » C'est par ces mots que Jörg Studer, président d'Agrotec Suisse, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes à Olten.

Comptes par secteurs 2023 réjouissants

Andreas Baumgartner, responsable du domaine Finances, a présenté les comptes 2023 d'Agrotec Suisse par secteur. En 2023, l'association professionnelle a enregistré un bénéfice annuel de CHF 93 016.–. En outre, le comité directeur a décidé d'investir CHF 155 000.– dans le « Fonds de développement Agrotec Suisse » et dans les « Investissements CFA Agrotec Suisse ». Le pre-

mier est destiné à la prochaine révision professionnelle.

Perspectives pour les élections

Jörg Studer quittera ses fonctions de président d'Agrotec Suisse en juin 2025. Pour les élections de juin 2025, le comité directeur propose Andreas Baumgartner pour lui succéder. Paul Mooser, membre du comité directeur, se retirera dès juin 2024. Son successeur sera élu lors de l'assemblée de l'association professionnelle du 21 juin à Delémont. Hansruedi Schär est proposé comme nouveau membre du comité directeur et président de la commission technique. De plus, les domaines seront redistribués au sein du comité directeur. Il est prévu que Jean-Louis Henchoz reprenne le domaine « CFA ». René Gujer démissionnera de

son poste de membre du comité central lors de l'assemblée des délégués à Delémont. Le comité directeur recommande Paul Furrer, d'Agrotec Zentral, comme candidat à sa succession. Michael Hirschi, copropriétaire de Hirschi Lustenberger Technik AG, remplacera Sebastian Bucher au sein de la Commission de surveillance d'AM Suisse.

Adaptations des règlements pour une meilleure compréhension

Cyrine Zeder, responsable Droit/Questions sociales/Gestion d'entreprise d'AM Suisse, a informé de plusieurs modifications apportées aux statuts, au règlement d'organisation ainsi qu'aux règlements scolaires, des finances, des cotisations et de l'association professionnelle. Il s'agit d'une adaptation en douceur basée sur les expériences accumulées depuis la révision complète

des règlements, en 2021. Le but principal est d'uniformiser la formulation et d'apporter des précisions rédactionnelles. Cyrine Zeder a également donné des informations sur les pénalités en cas d'inexactitude dans la déclaration relative au nombre de mois par collaborateur demandée par la CPNM. Elle a insisté auprès des personnes présentes pour qu'elles remplissent correctement la déclaration annuelle, la fameuse «feuille verte». Le service juridique d'AM Suisse se tient à votre disposition pour toute question à ce sujet.

Enquête auprès des membres et discussion stratégique

Pour servir de base à la discussion stratégique pour la période 2025 à 2029, une enquête a été réalisée en 2023. Elle comprenait également des questions sur le centre de formation et les thèmes communs aux associations professionnelles. Bernhard von Mühlen, directeur d'AM Suisse, a présenté les principaux résultats. 73% des personnes sondées sont satisfaites et 8% même très satisfaites des prestations de l'association. Les thèmes prioritaires pour les entreprises membres sont le développement de la main-d'œuvre qualifiée, l'organisation de l'entreprise et la rentabilité. La pénurie de main-d'œuvre est une question urgente pour AM Suisse dans son ensemble, sur laquelle il n'est toutefois possible d'exercer qu'une influence limitée. Les prescriptions et les normes, la numérisation et la technologie ainsi que le règlement de la succession constituent d'autres thèmes importants. Jörg Studer a ensuite fourni des informations sur l'état

des travaux relatifs à la stratégie 2025 à 2029. La principale conclusion en est la suivante: des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rendre la branche plus attrayante. Un sondage interactif au moyen d'un code QR et de téléphones portables a permis de recueillir des suggestions stratégiques supplémentaires du plénum.

Renforcer le recrutement de membres
En l'absence de déclaration de force obligatoire générale de la convention collective nationale de travail (CCNT), ni les associations professionnelles régionales, ni Agrotec Suisse ou AM Suisse ne reçoivent de contributions de la CPNM pour la formation. Pour que la CCNT soit déclarée de force obligatoire, il faut qu'AM Suisse représente plus de 50% des entreprises de la branche. Dans ce contexte, le président Jörg Studer a exhorté l'assistance à redoubler d'efforts pour recruter des membres, tout en soulignant l'importance d'une croissance qualitative.

Nouveau prix de l'entrepreneuriat

Au nom de Werner Berger, Thomas Teuscher a présenté les nouveautés dans le domaine Économie et communication (CE). À partir de 2025, Agrotec Suisse décernera un prix de l'entrepreneuriat à des personnes qui se distinguent par des performances entrepreneuriales exceptionnelles dans la branche de la technique agricole. Le prix sera remis le 16 janvier 2025 à l'occasion de la nouvelle «Journée de l'entrepreneuriat de la technique agricole». Thomas Teuscher a par ailleurs souligné l'importance de l'enquête annuelle sur les salaires et a attiré l'attention des

personnes présentes sur le prochain séminaire «go4women», qui se tiendra les 22 et 23 octobre 2024.

Update Projet «go4future»

Dans le domaine de la formation, Pius Buchmann a donné des informations sur un nouveau «Safety Bag» disponible auprès de l'association, qui permet d'équiper les apprenties et apprentis d'un équipement de sécurité individuel complet. Il a ensuite passé la parole à René Will, de la société de conseil eduxept AG, qui a présenté les résultats intermédiaires du projet «go4future». Il a rappelé que «go4future» doit répondre à la question centrale de savoir quelles formations permettront à la branche de disposer de main-d'œuvre qualifiée à l'avenir. Dans le cadre du projet, le besoin de révision des formations professionnelles initiales est évalué, et la question de savoir s'il convient de regrouper les trois métiers aujourd'hui séparés de mécanicien(ne) en machines agricoles, de mécanicien(ne) en machines de chantier et de mécanicien(ne) d'appareils à moteur est examinée. Il convient en outre d'examiner s'il est judicieux d'introduire une formation professionnelle initiale supplémentaire avec un profil d'exigences moins élevé et de déterminer quelles seraient les conséquences d'une telle formation sur les entreprises et les sites de formation existants. Selon l'enquête menée auprès de la branche, les entreprises sont très satisfaites des formations existantes. Une nette majorité est opposée au regroupement des professions. Plusieurs options ont été discutées dans le lot de





travail relatif à l'examen d'une formation avec un niveau d'exigences moins élevé. René Will a souligné qu'une évaluation définitive n'est pas encore possible, car d'autres lots de travail sont en train d'être traités en parallèle, dont les résultats peuvent influencer l'évaluation globale. Pius Buchmann a ensuite donné des informations sur la procédure de sélection modifiée pour les participantes et participants aux SwissSkills, dans le cadre de laquelle les associations régionales disposeront à l'avenir d'un droit de regard accru.

Informations de la technique

Jean-Louis Henchoz a surtout abordé plusieurs ordonnances modifiées, qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2024. Ces modifications marquent un rapprochement du droit européen et vont en général dans le bon sens. À titre d'exemple, il a cité la reconnaissance des épandeurs de fumier comme remorques de travail, autorisant le transport des deux tiers du poids total, ou encore la possibilité de continuer à installer une valve de freinage avec reconnaissance automatique sur le tracteur afin de pouvoir continuer à utiliser les anciennes remorques H1 L.

Grand succès de la Journée de la maréchalerie 2024

Pour les maréchaux-ferrants, Peter Wäfler, président de la commission des maréchaux-ferrants, a donné des informations sur la Journée de la maréchalerie 2024. Une centaine de maréchaux-ferrants, vétérinaires, orthopédistes équins et exposants se sont réunis le 24 février dans l'aula de la caserne de Berne et au CEN afin d'échanger des connaissances et des informations. Concernant le nouvel examen

professionnel de maréchal-ferrant orthopédique avec brevet fédéral, Peter Wäfler a indiqué que le premier cours préparatoire avait débuté en septembre 2023, avec douze participant(e)s. L'examen aura lieu en septembre 2024, et les inscriptions sont ouvertes depuis mi-février. Les membres de la nouvelle commission d'examen se sont mis au travail lors de leur première séance. Les SwissSkills Championships des maréchaux-ferrants auront lieu le week-end des 20 et 21 avril 2024 à l'OFFA, la foire de printemps de Saint-Gall. Des apprenti(e)s de deuxième, de troisième et de quatrième année s'y disputeront le titre de champion suisse.

Agrandissement du campus du Centre de formation: chantier en bonne voie Paul Mooser a donné des informations sur l'état actuel des travaux dans le cadre du projet «Agrandissement du campus du centre de formation». Une commission de construction a été mise en place par le Conseil de fondation, et l'adjudication a pu être prononcée. La commission de construction se réunira chaque mois pour faire avancer la planification détaillée. L'état des travaux sera publié à intervalles réguliers sur le site Internet d'Agrotec Suisse. Selon la planification actuelle, le premier coup de pioche devrait être donné à l'automne 2024.

Table ronde fructueuse d'Agrotec Argovie

Elias Walker, Robin Steinhauser et Bruno Achermann, d'Agrotec Argovie, ont animé la table ronde qui s'est tenue après la partie statutaire. Dans ce nouveau format, l'assistance a discuté en petits groupes des deux problématiques «Quels points sont importants en

rapport avec les services des automobiles?» et «Quels thèmes de formation sont souhaités et sous quelle forme?», et des solutions ont été esquissées sur des chevalets de conférence. La table ronde, préparée et animée avec beaucoup de professionnalisme par les trois Argoviens, a débouché sur toute une série de propositions de solutions intéressantes, qui ont été retenues pour être approfondies par la direction. ■

Emanuel Scheidegger

Prochaines dates
Assemblée de printemps de l'association professionnelle 21 juin 2024 à Delémont
Assemblée d'automne de l'association professionnelle 8 novembre 2024 à Lucerne
Réunion des présidents de la branche 2025 4 avril 2025 Le lieu sera communiqué ultérieurement.